



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Le conseil de la Municipalité de Verchères siège en séance ordinaire ce 7 décembre 2020 à 20h par vidéoconférence :

Sont présents à cette vidéoconférence le maire monsieur Alexandre Bélisle, les conseillères mesdames Carole Boisvert, Christine Duchesne et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs Gilles Lamoureux et Claude Ménard. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Est absent : Monsieur Benoit Marotte.

Assistent également à la séance par vidéoconférence, le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Luc Forcier et le directeur général adjoint et urbaniste monsieur Martin Massicotte.

219-2020 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

220-2020 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 2 novembre 2020, tel que lu.

Adopté.

221-2020 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 30 novembre 2020 pour les chèques #2174 au #2391 totalisant 44 5728,08\$.

Adopté.

222-2020 CORRESPONDANCES

Aucune.

223-2020 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 559-2020 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 443-2010 RELATIVEMENT AUX CHENILS, PENSIONS D'ANIMAUX AUTRES QU'ANIMAUX DE FERME ET POULES URBAINES

ATTENDU les dispositions prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement provincial sur l'application de la Loi sur l'encadrement des chiens;

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun d'amender son règlement de zonage afin de régir l'implantation des chenils, lieux de pension d'animaux et de la garde de poules urbaines sur son territoire;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

ATTENDU les dispositions du plan d'urbanisme de la municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité d'adopter le second projet de règlement #559-2020 soit et qu'il soit statué et décrété par celui-ci :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le règlement de zonage no 443-2010 de la Municipalité de Verchères est amendé selon les dispositions ci-dessous. Toutes autres dispositions dudit règlement de zonage continuent de s'appliquer sauf dispositions inconciliables.

ARTICLE 3

Les articles 11.8.3 et suivants sont rajoutés à la suite de l'article 11.8.2 :

11.8.3 DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHENILS ET PENSIONS D'ANIMAUX AUTRES QU'ANIMAUX DE FERME

Tous les chenils ou emplacements pour pensions d'animaux autres que les animaux de ferme qu'ils soient à des fins commerciales ou non doivent respecter les présentes dispositions.

Tout propriétaire, occupant ou responsable d'un tel lieu ou emplacement n'est pas dispensé de respecter toute autre réglementation émanant des autorités compétentes pouvant assujettir ou régir les activités prévues.

11.8.3.1 ZONES OÙ LES CHENILS ET PENSIONS SONT PERMIS

Malgré toutes dispositions du règlement de zonage, les chenils et autres emplacements de pension d'animaux domestiques autres que des animaux de ferme sont permis uniquement en zone A-8.

11.8.3.2 LOCALISATION DES BÂTIMENTS

Un bâtiment destiné aux activités prévues à l'article 11.8.3 devra être localisé à au moins 300 mètres de toute résidence à l'exception de celle du propriétaire occupant la même unité d'évaluation où sont exploitées les activités et à au moins 70 mètres d'un chemin public.

ARTICLE 4

DISPOSITIONS RELATIVES AUX POULES, POULAILLERS ET ENCLOS EXTÉRIEURS EN MILIEU RÉSIDENTIEL

Section 1

L'article 6.3.1.1 du règlement de zonage est modifié en rajoutant à la fin de l'alinéa d) les mots : « sauf pour les poules gardées en respect des dispositions de l'article 6.3.4.5. »

Section 2

Un nouvel article 6.3.4.5 est rajouté et se lit comme suit :

6.3.4.5 EXIGENCES RELATIVES AUX POULAILLERS ET ENCLOS EXTÉRIEURS

Pour tout gardiennage de poules en milieu résidentiel, l'aménagement d'un poulailler et d'un enclos extérieur est exigé. Les lieux doivent être maintenus en tout temps en bon état d'entretien et de salubrité.

Un poulailler et un enclos extérieurs sont autorisés seulement en cour arrière et situés à au moins 2,0 mètres de toutes lignes de terrain.

Un seul poulailler et un seul enclos est autorisé par terrain et ce, selon les dimensions suivantes :

- a) La superficie maximale du poulailler est de 2,8 m², qu'il soit une installation indépendante ou aménagée à même un cabanon, une remise ou une construction accessoire existant;
- b) Un enclos extérieur ne peut excéder 10,0 m²;
- c) Chaque poulet doit avoir un espace de vie d'au moins 0,37 m² dans le poulailler et 0,92m² dans l'enclos;
- d) La hauteur maximale de l'espace poulailler est de 2,5 mètres;

ARTICEL 5

Le présent règlement entrera en vigueur.

Adopté.

224-2020

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS 483-2013 ET 496-2014

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Verchères souhaite emprunter par billets pour un montant total de 854 300 \$ qui sera réalisé le 15 décembre 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
483-2013	51 500 \$
496-2014	125 800 \$
496-2014	550 500 \$
496-2014	126 500 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 483-2013 et 496-2014, la Municipalité de Verchères souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères avait le 8 décembre 2020, un emprunt au montant de 958 300 \$, sur un emprunt original de 1 202 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 483-2013 et 496-2014;

ATTENDU QUE, en date du 8 décembre 2020, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

ATTENDU QUE l'emprunt par billets qui sera réalisé le 15 décembre 2020 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU'en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 483-2013 et 496-2014;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Claude Ménard et il est unanimement résolu :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 décembre 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 juin et le 15 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

Échéance	Montant	Taux
2021	50 100 \$	1.36
2022	51 100 \$	1.36
2023	51 800 \$	1.36
2024	52 900 \$	1.36
2025	54 000 \$	1.36 (à payer en 2025)
2025	594 400 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 483-2013 et 496-2014 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 décembre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE, compte tenu de l'emprunt par billets du 15 décembre 2020, le terme original des règlements d'emprunts numéros 483-2013 et 496-2014, soit prolongé de 7 jours.

Adopté.

225-2020

SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

Date d'ouverture:	7 décembre 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture:	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	15 décembre 2020
Montant :	854 300 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 décembre 2020, au montant de 854 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CAISSE DESJARDINS DES PATRIOTES

50 100 \$	1,36000 %	2021
51 100 \$	1,36000 %	2022
51 800 \$	1,36000 %	2023
52 900 \$	1,36000 %	2024
648 400 \$	1,36000 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,36000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

50 100 \$	0,60000 %	2021
51 100 \$	0,70000 %	2022
51 800 \$	0,90000 %	2023
52 900 \$	1,05000 %	2024
648 400 \$	1,20000 %	2025

Prix : 98,68600 Coût réel : 1,46690 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

50 100 \$	1,48000 %	2021
51 100 \$	1,48000 %	2022
51 800 \$	1,48000 %	2023
52 900 \$	1,48000 %	2024
648 400 \$	1,48000 %	2025

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,48000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DES PATRIOTES est la plus avantageuse;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Verchères accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DES PATRIOTES pour son emprunt par billets en date du 15 décembre 2020 au montant de 854 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 483-2013 et 496-2014. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté.

226-2020 **MANDAT À GBI – BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX SANITAIRES – STATION DE POMPAGE SAINTE-FAMILLE**

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu unanimement d'accorder un mandat à GBI pour le bassin de rétention des eaux sanitaires à la station de pompage Sainte-Famille. Le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité, tout document concernant ce mandat. Mandat de 56 700\$, plus taxes.

Adopté.

227-2020 **ADOPTION DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES MENSUELLES POUR 2021**

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2021, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 h sauf celles d'avril et septembre qui se tiendront le mardi à 20 h.

- 11 janvier 2021
- 1^{er} février 2021
- 1^{er} mars 2021
- 6 avril 2021
- 3 mai 2021
- 7 juin 2021
- 5 juillet 2021
- 2 août 2021
- 7 septembre 2021
- 4 octobre 2021
- 15 novembre 2021
- 6 décembre 2021

Adopté.

228-2020 CONTRAT ET ENTENTE POUR LA CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité, le renouvellement du contrat et de l'entente concernant la Clinique médicale de Verchères.

Adopté.

229-2020 NOUVEAU STATUT DE ANDRÉ LAROUCHE – 2021

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est unanimement résolu de nommer monsieur André Larouche, lieutenant intérimaire au Service Sécurité incendie à compter du 1^{er} janvier 2021.

Adopté.

230-2020 DEMANDE CPTAQ – CESSIION D'UNE FERME

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Christine Duchesne et il est unanimement résolu de faire savoir à la CPTAQ que le projet d'aliénation du lot 5 312 023 tel que présenté est conforme à la réglementation municipale.

Adopté.

231-2020 DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2019

Le rapport sur la gestion de l'eau potable 2019 est déposé.

232-2020 MANDAT POUR DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

CONSIDÉRANT que la Municipalité devra remplacer certaines ressources humaines qui prendront leur retraite sous peu;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'analyser les besoins de l'organisation pour assurer le futur de celle-ci;

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par madame Carole Boisvert et unanimement résolu de confier un mandat pour au Carrefour du Capital Humain de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour réaliser un diagnostic organisationnel. La Municipalité retient donc leur offre de service du 17 novembre 2020 et autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document en lien avec ce mandat. Mandat de 9 750\$ plus taxes.

Adopté.

233-2020 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Carole Boisvert et il est unanimement résolu de proclamer Verchères « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».

Adopté.

234-2020 PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance est à huis clos conformément aux directives en lien avec la Covid-19. Les citoyens qui ont des questions sont invités à le faire par courriel à mairie@ville.vercheres.qc.ca

235-2020 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h20, la séance est levée sur la proposition de madame Nathalie Fillion appuyée par madame Carole Boisvert.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.-très.

236-2020

Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier



QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL POUR L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL 7 DÉCEMBRE 2020

Questionnement d'un citoyen résident sur la route Marie-Victorin dans la section à l'Est du village, soit vers la Ville de Contrecoeur. Questionnement sur la vitesse, demande réduction de celle-ci, crainte sur l'augmentation du trafic et crainte en lien avec la venue du port de Montréal à Contrecoeur :

Au niveau de la vitesse, nous avons eu des demandes de citoyens pour réduire la vitesse sur la 132 autant dans la partie Est que la partie Ouest. Pour le moment nous n'avons pas eu de réponses favorables du Ministère du Transport du Québec (MTQ) qui est responsable de cette route et qui décide des limites de vitesse. Encore dernièrement la Municipalité réitérait sa volonté de réduire la vitesse à 80 km/h et des représentations ont été faites auprès du ministère.

Au niveau du port de Montréal à Contrecoeur, la Municipalité a déposé un mémoire à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale du Canada le 28 février 2018. Dans ce mémoire, nous réitérons les mêmes messages depuis 2014, soit que Verchères est préoccupée des impacts au niveau du transport, de la circulation entre autres sur la 132 qui est la Route verte du réseau de Vélo-Québec et est aussi une route comportant des panoramas d'intérêt métropolitain reconnus au niveau de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Demande concernant les revenus de droit de mutation de l'année 2020 :

Les revenus sont présentement de 368 000\$ et dépasseront probablement 380 000\$ pour l'année 2020.

Demande visant à préciser le terme maison unifamiliale dans les règlements municipaux :

Une maison unifamiliale comprend aussi la possibilité de faire une bigénération avec le partage d'espaces communs ou l'ajout d'un logement accessoire d'un maximum de 60 m² et ne dépassant pas 75% de l'étage et 40 % de la superficie habitable de la propriété. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme à la mairie 450 583-3307..

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2174 AU #2175
 CHÈQUE #2186 ET #2218
 CHÈQUES #2213 AU #2361
 CHÈQUES #2364 AU #2391

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	1 111,81 \$
PR	VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉPHONE	1 091,84 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	23 115,35 \$
PR	TELUS	CELLULAIRES	836,15 \$
PR	BELL CANADA	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES)	129,15 \$
PR	GLOBAL PAYMENTS	FRAIS PAIEMENTS DIRECTS AOÛT / OCTOBRE 2020	48,52 \$
PR	PAYSAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS OCTOBRE 2020)	6,90 \$
PR	PRUDENT MESURES D'URGENCE	RENCONTRE #1 DE 2020 TENUE LE 27/10/2020	2 242,01 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	16 079,73 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	747,43 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	51 143,00 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	ÉQUILIBRATION DU RÔLE FONCIER VERSEMENT NOVEMBRE 2020	7 460,50 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	APPORTS MUNICIPAUX PÉRIODE DE JANVIER À JUILLET 2020	27,20 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	CONTRAT PROGICIEL ULTIMA 2020 (ARCHIVES)	1 273,40 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	QUOTES-PARTS 2019 - PARTIE III - ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS PROTECTION INCENDIE	4 523,00 \$
PR	OPTIMA SANTÉ GLOBALE INC.	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS PROTECTION INCENDIE PÉRIODE OCTOBRE 2020 (10 DE 12)	38,81 \$
PR	GBI EXPERTS-CONSEIL INC.	MUR DE SOUTÈNEMENT STE-FAMILLE (STAT-018)	10 968,62 \$
PR	GBI EXPERTS-CONSEIL INC.	LES ENJEUX PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉS AUX REJETS D'APC NUTRITION RÉSEAU D'ÉGOUT	2 173,03 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE NOVEMBRE 2020 - ADMINISTRATION	72,90 \$
2174	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
2175	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
2186	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	186,83 \$
2218	PAGENET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION NOVEMBRE 2020 (11 DE 12) PREMIERS RÉPONDANTS	151,82 \$
2223	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	CONTRAT - GUIDE	6 016,00 \$
2224	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE NO 80 SP-2020-0456	2 500,00 \$
2225	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	HALLOWEEN - CHÈQUES CADEAUX	200,00 \$
2226	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	RENOUVELLEMENT CERTIFICAT DE QUALIFICATION (COL BLEU)	117,00 \$
2228	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	AJUSTEMENT LICENCE RADIO AU 450 RUE DUVERNAY PROTECTION INCENDIE	54,00 \$
2229	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	MISE À JOUR DU 01/12/2020 AU 01/12/2021 POSSESSEUR LOIS MUNICIPALES VOLUME 1 ET 2	112,88 \$
2230	INFO PAGE	IPA UTILISATEUR PREMIERS RÉPONDANTS NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	122,79 \$
2231	LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986) INC.	ENTRETIEN PÉPINE (V-35-11)	104,18 \$
2232	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	VESTES BRIGADIERS SCOLAIRES	78,76 \$
2233	MATÉRIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTÉE	PAILLIES DE CÈDRE (PARCS)	895,08 \$
2234	RÉAL HUOT INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES RÉSEAU D'ÉGOUT (MODIFICATION AU 507 M-VICTORIN, DIVERS), VOIRIE, PARCS	12 499,98 \$
2235	ENVIRO SANI-NORD	NETTOYAGE DE PUISARDS (523)	10 292,39 \$
2236	DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	PIERRE - SABLE	611,88 \$
2237	TENAQUIP LTD	MEULE (VOIRIE), PILES, ADAPTATEUR ÉLECTRIQUE, VISIÈRES ET AUTRES COVID-19	989,44 \$
2238	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	247,54 \$
2239	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	293,77 \$
2240	CITOYEN	PROGRAMME SUBVENTION 2020 - COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ- REMBOURSÉ PAR LA MRC	100,00 \$
2242	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	18,89 \$
2243	GROUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN SOUFFLEUR	217,88 \$
2244	CLÔTURES SÉCURIBEC INC.	TRAVAUX AU 12 CALIXA-LAVALLÉE ET RUE ST-ÉTIENNE (CLÔTURE)	4 213,84 \$
2245	KORVETTE 01	BOÎTES DE RANGEMENT VOIRIE	57,86 \$
2246	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ENR.	ENTRETIEN VÉHICULES (3) PROTECTION INCENDIE	362,17 \$
2247	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE ÉLECTRIQUE, SCIE À CHAÎNE PARCS	734,18 \$
2248	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION OCTOBRE 2020 (10 DE 12)	100,00 \$
2249	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (251.80\$), EAUX USÉES (255.25\$)	507,05 \$
2250	AIR LIQUIDE CANADA INC.	BOUTEILLE DE GAZ VOIRIE	23,89 \$
2251	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	ENTRETIEN CLAVIER D'ALARME MAIRIE, DÉCONNECTER/RECONNECTER CHAUFFE-EAU MAIRIE / USINE FILTRATION / ÉPURATION	394,08 \$
2252	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	242,84 \$
2253	DIDIER 2.0 INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	66,69 \$
2254	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	INSPECTION VISUELLE DES EXTINCTEURS DE TOUTE LA MUNICIPALITÉ	1 063,80 \$
2256	P.E. BOISVERT AUTO LTÉE	ENTRETIEN SALEUSE (V34-11) VÉRIFIER BOUTON MANIFOLD	4 577,91 \$
2257	TC. MÉDIA LIVRES INC.	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	99,23 \$
2258	SCOLART	ACHAT D'ÉQUIPEMENT BIBLIOTHÈQUE	54,15 \$
2259	RABAIS CAMPUS	PÉRIODIQUES BIBLIOTHÈQUE	17,24 \$
2260	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	1 597,11 \$
2261	BURO & CIE	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	543,59 \$
2262	NOVEXCO INC.	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION, INCENDIE, BIBLIOTHÈQUE	686,70 \$
2263	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) OCTOBRE 2020 (10 DE 12)	296,00 \$
2264	ÉQUIPEMENTS SANITAIRES PRODEC INC.	PRODUITS HYGIÉNIQUES ADMINISTRATION, VOIRIE, PARCS, SUPPORT SUR PIED (DÉSINFECTANT) COVID-19	2 036,24 \$
2265	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE RANG TERRES-NOIRES	1 143,26 \$
2266	PLOMBERIE PHILAUDACE INC.	RÉPARATION AMORCE DE SIPHON DÉFECTUEUX GARAGE AU 495 RUE DE L'INDUSTRIE	594,96 \$
2267	DENIS LAMOUREUX	PEINTRE - SALLE DU CAUCUS ET PASSAGE (MAIRIE)	1 092,26 \$
2268	R.S.R. ENVIRONNEMENT INC.	DÉBOUCHER CONDUIT RÉSIDENTIEL AU 53 CALIXA-LAVALLÉE	1 228,10 \$
2269	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES RÉSEAU D'ÉGOUT, PARCS	801,21 \$
2271	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE, PARCS, RÉSEAU D'ÉGOUT, PATINOIRE	503,44 \$
2272	CITOYENS (3)	REMBOURSEMENT CLÉ TENNIS	90,00 \$
2275	CLINITEK	NETTOYAGE DE VITRE PROTECTION INCENDIE	413,91 \$
2276	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE -CTM	PORTATIFS LOISIRS	147,46 \$
2277	CITOYEN	REMBOURSEMENT CLÉ TENNIS	30,00 \$
2278	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 13/09/2020 ET DU 19/10/2020 AU 21 RUE ST-PASCAL	1 350,00 \$
2279	LES MACHINERIES S & G MATHIEU ENR.	ESCALIER AU 596 MARIE-VICTORIN	3 564,23 \$
2280	PHARMACIE VERCHÈRES	DÉSINFECTANT À MAINS BIBLIOTHÈQUE COVID-19, ENTRETIEN PARCS	36,72 \$
2281	LES MACHINERIES S & G MATHIEU ENR.	ENTRETIEN (V-30-07) - TRACTEUR JOHN DEERE POUR L'HYDRAULIQUE AVANT	287,44 \$
2282	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT SEPTEMBRE 2020 ET COPIES DE PLANS POUR LE 29 RUE ST-LAURENT-FACTURE	313,53 \$
2283	ISABELLE MILLETTE	SACS POUR BALAYEUSE, FRIGO AU SOUS-SOL, FILET POUR PICK UP, VÊTEMENT HIVER	897,66 \$
2284	CITOYENS (2)	REMBOURSEMENT CLÉ TENNIS	60,00 \$
2287	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE NO 81 SP-2020-0510	1 137,78 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2174 AU #2175
 CHÈQUE #2186 ET #2218
 CHÈQUES #2213 AU #2361
 CHÈQUES #2364 AU #2391

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
2288	CITOYENS (7)	REMBOURSEMENT CLÉ TENNIS	200,00 \$
2296	BERTRAND GUAY SECOURISME B.G.	REPLISSAGE CYLINDRE D'OXYGÈNE PREMIERS RÉPONDANTS	74,73 \$
2297	BRAULT & BOUTHILLIER	ACHAT D'ÉQUIPEMENT BIBLIOTHÈQUE	211,48 \$
2298	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LICENCE SÉCURITÉ BITDEFENDER GRAVITY (COMMUNICATION)/SURVEILLANCE DES ALERTES	304,68 \$
2299	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	MANUEL - LE RÉGLEMENT MUNICIPAL	346,50 \$
2300	SR IMPRIMERIE	PLAQUETTES ALUMINIUM (13) IDENTIFICATION DES PARCS	164,36 \$
2301	TESSIER RÉCRÉO-PARC INC.	MODULE DE JEUX ENFANTS PARC LOUIS ST-PIERRE (PARC-093)	67 518,29 \$
2302	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE ÉPURATION	11 015,71 \$
2303	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES MENSUELLES	613,97 \$
2306	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	2 427,93 \$
2307	TOROMONT CAT (QUÉBEC)	ENTRETIEN GÉNÉRATRICES MAIRIE/ USINE FILTRATION	1 396,95 \$
2308	CITOYEN	SUBVENTION SPORT JEUNE	16,25 \$
2309	CITOYEN	SUBVENTION SPORT JEUNE	16,25 \$
2310	CITOYEN	SUBVENTION SPORT JEUNE	32,00 \$
2311	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD OCTOBRE 2020 (COMMUNICATION), MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE) OCTOBRE 2020, LOCATION CAMIONNETTE (PARCS) COVID-19, ÉQUIPEMENT WONDESHAPE (ÉDITEUR DE VIDÉOS) OCTOBRE 2020, MALLETTE POUR ORDINATEUR, FORMATION EN LIGNE - L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE, OUBLIEZ ÇA! 29/10/2020, ÉQUIPEMENT POUR RENCONTRE DU CONSEIL	1 480,03 \$
2312	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	PIERRE - SABLE	1 813,60 \$
2313	ATELIER MOBILE BENOIT LAROSE INC.	CHANGER FITTING BALAI DU TRACTEUR(V-44-19), CHANGER CHAUFFERETTE (V-36-11) DOMPEUR	387,46 \$
2314	SERRES ET PÉPINIÈRE F. & C. LABONTÉ	ENTRETIEN DOMPEUR (BOIS) (V-36-11)	241,45 \$
2315	MATÉRIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTÉE	FIBRE À JEUX CERTIFIÉE PARC	7 056,80 \$
2316	FOCUS	LOCATION GPS PÉRIODE DU 1/11/2020 AU 31/01/2021	1 598,44 \$
2317	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU - COMPTEURS PÉRIODE DU 30/09/2020 AU 29/10/2020	83,30 \$
2318	GLS (DICOM EXPRESS)	FRAIS TRANSPORT PROTECTION INCENDIE	11,77 \$
2319	PRODUCTION DIO	MATÉRIEL AUDIOVISUEL SALLE DU CONSEIL	3 862,01 \$
2320	MÉTRO VERCHÈRES INC.	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, VOIRIE, BIBLIOTHÈQUE, PARCS	141,27 \$
2321	GROUPE MASKA INC.	INSPECTION GÉNÉRATRICE AU 450 RUE DUVERNAY PROTECTION INCENDIE	583,18 \$
2322	CITOYENS (18)	REMBOURSEMENT CLÉ TENNIS	530,00 \$
2340	ASS. DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE QC	CONGRÈS 2020	339,18 \$
2341	LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS INC.	FILETS POUR BUTS DE HOCKEY	325,33 \$
2342	CITOYEN	REMBOURSEMENT CLÉ TENNIS	30,00 \$
2343	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DE DÉPLACEMENT OCTOBRE 2020	86,24 \$
2344	PLOMB'ART INC.	CHAUFFE-EAU (MAIRIE/USINE FILTRATION), SALLE DE BAIN/DOUCHE D'URGENCE/CUVE/ROBINET (USINE ÉPURATION)	11 038,77 \$
2345	THIBAUT & ASSOCIÉS	ENTRETIEN VÉHICULES (3) PROTECTION INCENDIE	923,22 \$
2347	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2020 - PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES - REMBOURSE PAR LA MRC	17,49 \$
2348	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	REMERCIEMENTS - ACHAT LOCAL	1 047,42 \$
2349	ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES	ANIMATION - BIBLIOTHÈQUE	207,00 \$
2350	TC. MÉDIA LIVRES INC.	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	47,78 \$
2351	FDMT MANIMO	ACHAT DE JEUX ÉDUCATIFS - BIBLIOTHÈQUE	66,00 \$
2352	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE / RAPPORT DU 5 RUE STE-FAMILLE	438,75 \$
2353	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE D'ALUMINIUM USINE FILTRATION	2 995,62 \$
2354	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	MÉMOIRE VIVE (KINGSTON 8GB) PROTECTION INCENDIE	129,05 \$
2355	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 19/10/2020 AU 21 ST-PASCAL, TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	19 439,67 \$
2356	LES GAZONS TESSIER	CONSTRUCTION DE LA VÉGÉTATION (BERGES/CHEMIN) ÉPURATION	2 012,06 \$
2357	MCASPHALT INDUSTRIES LIMITED	ASPHALTE FISSURES	413,91 \$
2358	BALAYAGES RIVE-SUD INC.	BALAYAGE DE RUES - AUTOMNE	3 011,20 \$
2359	HORTIVRAC INC.	PAILLIS AIRE DE SJEUX	2 529,45 \$
2360	ÉQUIPARC INC.	SUPPORT À VÉLOS (3 PLACES)	857,71 \$
2361	ARÉO-FEU LTÉE	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	131,65 \$
2364	CITOYENS (10)	REMBOURSEMENT CLÉ TENNIS	260,00 \$
2374	MANAWEB	CONTRAT DÉVELOPPEMENT SITE WEB	1 724,63 \$
2375	ANDRÉ LAROUCHE	ACHAT SUPPORT POUR TÉLÉVISEUR PROTECTION INCENDIE	77,02 \$
2376	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 12/11/2020 AU 41 MTÉE CALIXA-LAVALLÉE	675,00 \$
2377	COMPRESSEUR QUÉBEC	PIÈCES ET ACCESSOIRES USINE FILTRATION	470,77 \$
2378	POMPIER	EXAMEN INSTRUCTEUR 1 (ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS)	147,10 \$
2379	VILLE DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 19/10/2020 AU 21 ST-PASCAL	675,00 \$
2380	BIONEST INC.	ENTRETIEN UV DU 14/11/2020 (1102, 1106 MARIE-VICTORIN, 204, 720, 777 TERRES-NOIRES, 188 PETIT-COTEAU) - FACTURÉS	1 738,44 \$
2381	S.R.S. CONVERGENCE	CARTOUCHES (3) IMPRIMANTE ADMINISTRATION	258,69 \$
2382	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	PARUTION DU 17/11/2020 SERVICES ANIMALIERS / MÉDAILLES POUR CHIENS	523,72 \$
2383	JAVEL BOIS-FRANCS INC.	CHLORE USINE FILTRATION	703,19 \$
2384	GLS (DICOM EXPRESS)	FRAIS TRANSPORT PROTECTION INCENDIE	69,71 \$
2385	STR MICRO (9163-0970) QUÉBEC	ADAPTATEUR PROTECTION INCENDIE	28,73 \$
2386	ANDRÉ LAROUCHE	ACHAT PILES PROTECTION INCENDIE	122,27 \$
2387	CITOYENS (4)	REMBOURSEMENT CLÉ TENNIS	120,00 \$
2391	SR IMPRIMERIE	2 LOTS DE CARTES AFFAIRES	135,67 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATIONS)	1 995,51 \$
		SALAIRES	96 585,28 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	29 336,18 \$
		TOTAL:	445 728,08 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2174 AU #2175
CHÈQUE #2186 ET #2218
CHÈQUES #2213 AU #2361
CHÈQUES #2364 AU #2391

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE
------------------	--------------------	---------------------------

*** CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 30 novembre 2020

Luc Forcier,
Secrétaire-trésorier et Directeur général

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE # 2304 ET 2304 (2 DE 3)

CHÈQUES ANNULÉS #2241
#2255

LE CHÈQUE #2272 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2272 AU #2274
LE CHÈQUE #2284 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2284 AU #2285
LE CHÈQUE #2288 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2288 AU #2295
LE CHÈQUE #2321 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2321 AU #2339
LE CHÈQUE #2364 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2364 AU #2373
LE CHÈQUE #2387 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2387 AU #2390